



Le 2 août 2018

Observations écrites liées aux consultations prébudgétaires en prévision du Budget de 2019

Association canadienne des radiodiffuseurs

Recommandation : Que le gouvernement rembourse aux télédiffuseurs en direct 100 % des coûts qu'ils devront engager à la suite de la réattribution de la bande de 600 MHz, comme l'exige le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE), et protège, par conséquent, l'avenir de la télévision locale qui joue un rôle civique fondamental en fournissant des renseignements fiables, impartiaux et en temps opportun aux citoyens canadiens.

PRÉSENTATION

L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) est le porte-parole national des radiodiffuseurs privés du Canada. Elle représente la grande majorité des services de programmation privés canadiens, y compris les stations de radio et de télévision en direct privées. L'ACR représente 578 stations de radio, 91 stations de diffusion en direct (et leurs retransmetteurs) et 158 services facultatifs.

Les stations de télévision en direct offrent des milliers d'heures de programmation locale partout au Canada, mais elles ne sont pas disponibles sur d'autres plateformes. Elles sont un pilier du système canadien de radiodiffusion et des services qu'il offre et desservent les collectivités canadiennes qui deviennent grâce à elles une partie intégrante de la capacité concurrentielle du Canada. Les nouvelles locales sur les stations de télévision en direct jouent un rôle particulièrement important dans l'édification des collectivités, un élément clé de la compétitivité du Canada. Les services de télévision locaux et facultatifs « traditionnels » au Canada conservent la grande majorité des auditoires canadiens, malgré l'assaut de la concurrence non réglementée de la télévision par Internet. Cette fonction continue d'être valorisée par les Canadiens et elle a été louangée par les gouvernements et les comités parlementaires de toutes allégeances dans le passé. Récemment, le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes a publié un rapport soulignant, entre autres, que « [les médias locaux] jouent un rôle civique essentiel en fournissant des renseignements fiables, opportuns et impartiaux sur les affaires communautaires. Ils assurent la reddition de comptes des institutions publiques et privées. » Le Comité a ajouté : « Il ne faut pas sous-estimer non plus l'apport économique des médias locaux. »

Conformément au Calendrier de transition à la télévision numérique (TVN) d'ISDE, à compter de 2019, près d'un quart des télédiffuseurs canadiens en direct, dont 166 stations membres

de l'ACR, devront réattribuer leurs bandes de fréquences à leurs frais. Ces frais incluent les honoraires des consultants en ingénierie, les travaux sur les tours de transmission, la préparation du chantier, le remplacement de l'équipement (studio et antennes de transmission) et la sensibilisation des consommateurs, pour ne nommer que ceux-ci. Les stations de télévision locales seraient désormais tenues de payer des coûts de conversion supplémentaires pour la deuxième fois depuis 2011, alors que la télévision locale est déjà soumise à des contraintes financières considérables.

Les revenus de la télévision en direct privée ont diminué, passant d'un sommet de 2,14 G\$ en 2011 à 1,68 G\$ en 2016, soit une baisse de 22 %. Les résultats globaux du secteur sont passés d'un bénéfice de 156 G\$ à un déficit de 113 millions de dollars. Dans son rapport de juin 2018 sur l'avenir des modèles de distribution de la programmation de l'avenir, le CRTC décrit la télévision locale comme une pierre angulaire du système de radiodiffusion canadien en déclin. Comme les radiodiffuseurs ont déjà été obligés de réaliser des économies au cours des dernières années, il n'y a tout simplement plus de marge pour couper dans le gras. Les coûts de transition prévus associés au réagencement postérieur à la réattribution de la bande de 600 MHz devront être épongés par les budgets de programmation, ou forceront la fermeture des émetteurs des stations en direct dans certains marchés.

En 2009-2011, les radiodiffuseurs ont aidé le gouvernement à rendre disponible une plus grande partie du spectre pour les appareils mobiles en convertissant les installations de transmission analogique en direct à la télévision numérique (TVN) afin d'ouvrir la bande de 700 MHz. La conversion de la bande de 700 MHz a coûté environ 113 millions de dollars aux radiodiffuseurs, et aucune aide gouvernementale n'a été fournie. Compte tenu de la situation financière du secteur de la télévision conventionnelle au Canada, les radiodiffuseurs ne peuvent tout simplement pas assumer le coût d'une autre conversion du spectre si peu de temps après la précédente sans mettre en péril les émissions locales de nouvelles et d'information dans certains marchés.

L'obligation de réattribuer les fréquences découle de la décision du gouvernement de rapatrier le spectre de la bande de 600 MHz pour le mettre aux enchères aux fins de la couverture mobile à large bande¹. On s'attend à ce que cette mise aux enchères génère au moins 1,58 G\$ en recettes du gouvernement fédéral. Par comparaison, pour les diffuseurs touchés, le coût lié à l'abandon de la bande de 600 MHz est estimé à un peu plus de 100 millions de dollars. L'ACR demande au gouvernement de rembourser aux radiodiffuseurs en direct 100 % des coûts qu'ils devront engager pour déplacer les fréquences dans le seul but de libérer le spectre pour des services mobiles et, par conséquent, d'aider les diffuseurs à continuer de proposer une programmation locale en offrant transmission en direct gratuite.

Le remboursement des radiodiffuseurs de cette façon pourrait facilement être financé par les recettes des ventes aux enchères, comme cela se fait aux États-Unis. Quel que soit le mécanisme de financement, ce remboursement reste nécessaire pour s'assurer que les radiodiffuseurs canadiens en direct sont sur un pied d'égalité avec leurs homologues

¹ SLPB-002-18, [Cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz](#) par. 6.

américains. Les États-Unis allouent 1,75 milliard de dollars des recettes des ventes aux enchères du spectre aux radiodiffuseurs pour couvrir 100 % de leurs coûts de conversion.

Enfin, il convient de souligner que cette demande de remboursement ne coûtera rien au gouvernement à l'avenir et qu'elle représente plutôt une dépense ponctuelle essentielle pour s'assurer que les collectivités canadiennes continuent de recevoir le même niveau de services en direct.

Si le gouvernement ne rembourse pas les radiodiffuseurs comme il est demandé, la programmation locale en souffrira inévitablement et les Canadiens seront privés d'un contenu essentiel et précieux. Même à l'ère numérique, près de 40 % des téléspectateurs du marché anglophone et 56 % des téléspectateurs francophones sont des téléspectateurs locaux aux heures de grande écoute. La télévision conventionnelle rejoint 87 % de l'auditoire national, dont 85 % de l'auditoire anglophone et 94 % de l'auditoire francophone. La télévision demeure également la principale source de nouvelles locales fiables pour les Canadiens, 70 % d'entre eux utilisant la télévision comme principal média d'information. Si aucun remboursement n'est accordé, il y aura une perte de service en direct lorsque certains émetteurs de retransmission, qui transmettent la télévision en direct gratuite, devront être fermés. Dans certains autres cas, l'absence de remboursement pourrait entraîner la fermeture de certaines stations, car les coûts de conversion de la bande de 600 MHz ne sont tout simplement pas absorbables. La réduction du nombre d'émissions, y compris les émissions locales de nouvelles et d'information, touchera des centaines de milliers de Canadiens.

Le coût du remboursement est estimé à 10 millions de dollars en 2019 et à 30 millions de dollars en 2020 pour les radiodiffuseurs privés touchés. Il est urgent que des fonds publics soient mis en place pour couvrir ces coûts au plus tard en 2019 afin que la programmation locale demeure aux niveaux actuels partout au pays. Il y a urgence parce que plus du tiers des coûts de transition seront engagés au cours des deux prochaines années seulement, selon le Calendrier de transition à la télévision numérique². Les huit premières stations canadiennes de diffusion en direct, basées en Ontario, devraient être converties en 2019. Elles ont besoin de temps pour prendre les décisions nécessaires sur la commande d'équipement et l'ordonnancement des travaux d'ingénierie. Quarante-huit autres stations (44 radiodiffuseurs privés) doivent changer de chaîne en 2020. Il s'agit notamment de stations en Ontario, au Québec, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. Elles comprennent sept diffuseurs communautaires autonomes (Pattison, CHCH, CHEK, Zoomer [Joytv], Crossroads, ICI [Multicult], CHMG Québec). À défaut de réserver des fonds à des fins de remboursement, toute station, parmi ces 48 stations, qui décidera de ne pas faire la transition en 2020 annoncera probablement cette décision à l'automne 2019. Les décisions relatives à la programmation locale et à la transmission en direct de ces 66 stations auront une incidence directe sur des millions de Canadiens. Un peu plus d'une centaine d'autres stations privées devraient être converties en 2021, 2022, et au-delà. Quelle que soit la décision qui sera prise au sujet d'un fonds de remboursement, les jeux seront faits pour ces stations, ce qui aura une incidence sur le service et la télévision locale pour des millions d'autres Canadiens.

Les télédiffuseurs de l'ACR sont essentiellement des entreprises privées. Ils ne peuvent pas continuer de justifier l'absorption de nouvelles dépenses, après avoir engagé de nouvelles

² <http://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/sf11282.html>.

dépenses pour des services déjà en difficulté, quel que soit le bien-fondé de ces services. Sans aide, la conversion de la bande de 600 MHz mettra en péril l'avenir de la programmation télévisuelle locale dans les villes et villages du Canada.

Enfin, comme mentionné, les médias locaux jouent un rôle essentiel dans nos collectivités canadiennes. Ils soutiennent directement l'économie locale en créant des emplois et en faisant la promotion des entreprises locales. Il est donc essentiel à la compétitivité du Canada de soutenir les stations de télévision locales partout au pays en remboursant les coûts de conversion du spectre, car les radiodiffuseurs fournissent des services qui font partie intégrante de la démocratie canadienne. Ce soutien est une garantie de la disponibilité d'émissions locales de nouvelles rigoureuses et représente un investissement dans la société canadienne et notre avenir collectif.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et, encore une fois, comme les premières stations touchées devront faire la transition dans moins d'un an, nous vous saurions gré de régler cette question le plus tôt possible.



Nathalie Dorval
Présidente, Association canadienne des radiodiffuseurs